

CONSEIL D'ADMINISTRATION
23 septembre 2021

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **conseil d'administration** du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tenue le 23 septembre 2021 en Webinaire

Présences : Madame Carole BÉDARD
Monsieur Daniel MARCOTTE
Monsieur David MCLAREN
Madame Madeleine PAQUIN
Madame Julie-Mélissa PICARD
Monsieur Jean-Yves POITRAS
Madame Katia QUINCHON
Madame Caroline ROY
Madame Catherine SIROIS

Absences : Madame Sylvette GILBERT
Madame Ghania KHEFIF
Monsieur Daniel LAMPRON
Monsieur Claude N. MORIN
Madame Nathalie QUENNEVILLE
Monsieur Stéphane TERRAULT

Monsieur David McLaren préside l'assemblée et madame Lyne Deschambault agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par le règlement de régie interne et débute à 9 h 02.

Le président rappelle la procédure pour la période de questions.

CA-2021-12-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de Jean-Yves Poitras, appuyée par Julie-Mélissa Picard, l'ordre du jour suivant est adopté :

Ouverture de la séance

- | | |
|---------------|--|
| CA-2021-12-01 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| CA-2021-12-02 | Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 10 juin 2021 |
| CA-2021-12-03 | Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 15 juin 2021 |
| CA-2021-12-04 | Information du président |
| 4.1 | Activités du président |
| 4.2 | Avis du comité consultatif de la MRC d'Abitibi |
| 4.3 | Recommandations du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII) |
| 4.4 | Rapport annuel 2020-2021 – Comité des usagers du centre intégré (CUCI) |

- 4.5 Recommandations du comité des usagers du centre intégré (CUCI)
- CA-2021-12-05 Information de la présidente-directrice générale
 - 5.1 Activités de la présidente-directrice générale
 - 5.2 État de situation – pandémie de la COVID-19
 - 5.3 Suivi de la vaccination – COVID-19
 - 5.4 Suivi des actions pour faire face aux enjeux de la main-d'œuvre
- CA-2021-12-06 Suivi des comités du conseil d'administration
 - 6.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 6.2 Comité de vérification
 - 6.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 6.4 Comité de révision
 - 6.5 Comité des ressources humaines
 - 6.6 Comité des immobilisations
- CA-2021-12-07 Ordre du jour de consentement
 - 7.1 Politique Obligation d'appartenance à un ordre professionnel
 - 7.2 Politique sur la gestion documentaire
 - 7.3 Politique Non-réutilisation du matériel médical à usage unique
 - 7.4 Politique Utilisation des appareils de télécommunication sans fil
 - 7.5 Protocole Intervention et suivi étroit auprès d'une personne vulnérable au suicide
 - 7.6 Démission au comité consultatif de la Vallée-de-l'Or
 - 7.7 Démissions de médecins
 - 7.8 Auditeurs externes pour l'exercice financier 2021-2022
 - 7.9 Rehaussement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) 2021-2022
 - 7.10 Suivi de l'équilibre budgétaire – Rapport trimestriel 617

PÉRIODE DE QUESTIONS

- CA-2021-12-08 Tableau de bord du conseil d'administration
- CA-2021-12-09 Rapport d'activités 2020-2021 – Comité de gestion des risques
- CA-2021-12-10 Situation financière
- CA-2021-12-11 Plan d'équilibre budgétaire (PEB)
- CA-2021-12-12 État de situation des ressources humaines
- CA-2021-12-13 Rapport trimestriel sur les plaintes de harcèlement psychologique
- CA-2021-12-14 Suivi des projets d'infrastructure
- CA-2021-12-15 Affaires diverses
- Lieu et date de la prochaine assemblée
- Levée de la séance
- Période de questions pour les médias
- Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-12-02 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2021

RÉSOLUTION

CA-2021-66 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 10 juin 2021

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 10 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-12-03 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JUIN 2021

RÉSOLUTION

CA-2021-67 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 15 juin 2021

Sur PROPOSITION de Carole Bédard, appuyée par Julie-Mélissa Picard

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 15 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-12-04 INFORMATION DU PRÉSIDENT

4.1 Activités du président

Dépôt des activités du président pour la période du 10 juin 2021 au 17 septembre 2021.

4.2 Avis du comité consultatif de la MRC d'Abitibi

Dépôt de l'avis du comité consultatif de la MRC d'Abitibi concernant la chirurgie de la cataracte au réseau local de services (RLS) d'Amos qui recommande que le CISSS examine la possibilité de créer un site de chirurgie de la cataracte à Amos. Cette correspondance sera acheminée au comité de gouvernance et d'éthique.

4.3 Recommandations du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII)

Dépôt des recommandations du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII) qui reçoit favorablement et appuie la démarche d'efficacité régionale qui prévoit une réorganisation des services en lien avec la grande pénurie d'infirmières à laquelle s'ajoute le plan de contingence autorisé dernièrement.

Il est souligné le bel esprit de collaboration en cette grande période de pénurie de main-d'œuvre.

4.4 Rapport annuel 2021-2021 – Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Dépôt du rapport annuel 2020-2021 du CUCI.

4.5. Recommandations du comité des usagers du centre intégré (CUCI)

La reddition de comptes du CUCI ainsi que ses recommandations et enjeux formulés à l'intention de l'établissement doivent être transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Un projet de lettre, signée par le président du conseil d'administration, est déposé à cet effet.

RÉSOLUTION

CA-2021-68 Autorisation de transmettre la lettre de suivi et reddition de comptes du CUCI

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'autoriser la transmission de la lettre de suivi et reddition de comptes du comité des usagers du centre intégré (CUCI) au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-12-05 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

5.1 Activités de la présidente-directrice générale

Suivi des activités de la présidente-directrice générale pour la période du 10 juin au 17 septembre 2021.

Mme Roy a accompagné le président du conseil d'administration à des activités et rencontres dont plusieurs concernaient la gestion de la pandémie et l'enjeu de main-d'œuvre que vit actuellement l'établissement.

Il y a eu également l'annonce pour la maison des aînées à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, la tournée du ministre Lionel Carmant ainsi qu'une rencontre avec les entreprises ambulanciers et transports.

5.2 État de situation – Pandémie de la COVID-19

La situation demeure sous contrôle en région. Depuis le début de la 4^e vague, soit le 18 juillet, il y a eu 78 cas confirmés. Présentement, quatre cas actifs dans les territoires de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or et un usager hospitalisé. Mme Roy rappelle l'importance de prendre les mesures au sérieux et de les respecter.

5.3 Suivi de la vaccination – COVID-19

La campagne régionale de vaccination se déroule bien. Plus de 71,1 % de la population générale de tout âge est vaccinée, alors que 74,9 % a reçu une seule dose. Pour la population éligible 12 ans et plus, c'est 88,5 % qui a reçu une première dose et 83 % qui a reçu la deuxième dose. Il y a un ralentissement pour la deuxième dose. Différentes stratégies sont en cours pour rejoindre la population dans les milieux où la couverture vaccinale n'est pas optimale. La vaccination se poursuit avec la troisième dose pour les gens qui ont une situation de santé très vulnérable; la clientèle cible est contactée. La vaccination des 5 à 11 ans débutera bientôt dans les milieux scolaires et il est prévu que ce soit terminé d'ici la période des fêtes, du moins pour la première dose.

5.4 Suivi des actions pour faire face aux enjeux de la main-d'oeuvre

Mme Roy rappelle la grande priorité du moment qui perdure depuis plusieurs mois et dont l'enjeu fait en sorte que, depuis plus de 18 mois, des mesures de réorganisation et des diminutions de services sont définies et déployées. La pénurie concerne plusieurs titres d'emplois, mais principalement les soins infirmiers. Malgré toutes les actions en cours et l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante, des niveaux historiques de temps supplémentaire ont été atteints. Dans certains services, le taux de temps supplémentaire se situe autour de 30 % et on doit compter sur la collaboration des gestionnaires sur le terrain. Une réorganisation des services doit être planifiée afin qu'ils soient sécuritaires, ce qui constitue un plan de contingence qui devra être déployé au courant des prochains jours et prochaines semaines. Il est responsable d'agir ainsi afin d'éviter des situations malheureuses et des ruptures de services en gestion de crise. Le plan a été autorisé avec le MSSS. Il assure une cohérence régionale afin de maintenir l'accès aux services en région, même si certains seront offerts différemment ou dans un autre lieu pour la population. La décision est difficile, mais ce sont les scénarios les plus acceptables qui se déploieront prochainement.

Mme Roy remercie les membres du personnel qui ont été ou seront déplacés vers un autre service, pour leur solidarité dans le processus de réorganisation en cours.

CA-2021-12-06

SUIVI DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Marcotte informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 9 septembre dernier :

- Le comité a procédé à une autoévaluation afin de valider son fonctionnement. Les membres en général sont très satisfaits. Une préoccupation a été soulevée concernant les remplacements des membres : le conseil d'administration est un petit groupe et c'est un défi de pourvoir les postes dans les différents comités;
- L'évaluation de la séance du conseil d'administration du 10 juin 2021 démontre que les membres ont appris à vivre avec des rencontres virtuelles. L'analyse du tableau de bord sera devancée dans l'ordre du jour afin d'y accorder davantage de temps de discussion;
- M. Louis Bourget a été nommé au conseil d'administration à compter du 30 septembre prochain;
- Les démarches se poursuivent afin de remplacer M. Vallée;
- L'élection des membres aux différents comités du conseil d'administration a été reportée à la séance de novembre en espérant avoir de nouveaux membres en place;
- Il y a eu présentation du bilan du comité éthique clinique et organisationnel par M. Yannick Sévigny;
- Des discussions ont eu lieu en lien avec la pénurie de main-d'œuvre. Les membres soutiennent Mme Roy dans la réorganisation;
- Démission de Mme Danielle Lacroix au comité consultatif de la Vallée-de-l'Or;
- Une réflexion sera faite sur la pertinence de maintenir des rencontres informelles des membres du conseil d'administration.

6.2 Comité de vérification

Mme Paquin informe des sujets suivants qui ont été traités lors de la rencontre du 14 septembre 2021 :

- Présentation du rapport trimestriel AS-617;
- Résultats financiers au 31 août 2021 (période 5) qui affiche un déficit de 15 800 000 M\$. Il est rappelé qu'en juin, le conseil d'administration a adopté un budget déficitaire de 33 700 000 M\$, principalement causé par l'augmentation du coût des médicaments et l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante. L'établissement avait également transmis un plan de retour à l'équilibre budgétaire afin de régulariser la situation. Ce plan de retour à l'équilibre budgétaire est présenté au point 11.

6.3 Comité de vigilance et de la qualité

Mme Sirois informe des sujets suivants qui ont été traités lors de la rencontre du 13 septembre 2021 :

- Rapport de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
- Présentation du rapport annuel du conseil multidisciplinaire;
- Présentation du rapport annuel du CUCI;
- Suivi des visites de vigie pour les résidences privées pour aînés;
- Certification des résidences;
- Présentation sur la Direction des soins infirmiers;
- Dépôt du bilan éthique de la recherche;
- Dépôt du rapport des mises sous garde;
- Tableau intégré des plans d'amélioration;
- Rapports d'investigation du coroner et du Protecteur des citoyens;
- Situation de la pandémie et plan de contingence;
- Accès aux dossiers de l'utilisateur.

6.4 Comité de révision

Madame Sirois informe qu'au 31 août, il y avait neuf dossiers actifs auprès des médecins examinateurs et sept dossiers non assignés.

Elle mentionne qu'il y a actuellement une surcharge dans le traitement des dossiers par les médecins examinateurs sur le plan provincial du fait que ceux-ci sont appelés à faire leurs tâches régulières de cliniciens et qu'ils ont moins de temps à consacrer à l'examen des plaintes médicales. Pour notre région, cela veut dire qu'il y aura un seul médecin examinateur, ce qui pourrait occasionner des délais dans le traitement des dossiers.

6.5 Comité des ressources humaines

Mme Katia Quinchon informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 10 septembre 2021 :

- Présentation d'un nouvel outil pour analyser les données concernant les ressources humaines afin de déterminer les actions à mener;
- Présentation d'un nouvel outil de suivi en contexte de pénurie de main-d'œuvre et les mécanismes sur lesquels s'appuient les décisions actuelles devant la disponibilité des ressources et les besoins de chacun des territoires en termes de services;
- Possibilité d'un nouveau décret ministériel sur l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante;
- Première rencontre interministérielle qui a eu lieu le 23 août avec le sous-ministre adjoint à la gestion du personnel réseau, M. Vincent Lehouillier, en vue de travailler les enjeux régionaux de main-d'œuvre.

Le comité des ressources humaines est interpellé par la situation actuelle qui requiert une vigilance. La Direction démontre une volonté déterminée à voir à court et à long terme les moyens à mettre en place pour maintenir les services.

6.6 Comité des immobilisations

Le comité s'est réuni au début de septembre. M. Poitras mentionne qu'il y a plus de 16 projets en cours, ce qui représente une moyenne de coûts de 46 684 000 \$ mensuellement. Il souligne quelques-uns de ces projets, soit :

- Lancement des projets de maisons des aînés et alternatives à Rouyn-Noranda et Val-d'Or;
- Deux autres projets de maison des aînés, soit à Palmarolle et à Macamic, sont sous surveillance afin de s'assurer de garder le cap et pouvoir faire les premières pelletées de terre;
- Construction du GMF-U à venir;
- Enjeux aux salles d'opération à Amos;
- Pénurie de main-d'œuvre pour plusieurs titres d'emplois, ce qui retarde l'avancement de certains projets.

CA-2021-12-07 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

7.1 Politique Obligation d'appartenance à un ordre professionnel

RÉSOLUTION

CA-2021-69 Adoption de la politique *Obligation d'appartenance à un ordre professionnel*

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue a la responsabilité de s'assurer que ses travailleurs soient membres en règle de leur ordre professionnel pour les titres d'emploi ou fonctions dont l'obligation d'appartenance est requise;

Attendu que les membres du conseil des infirmières et infirmiers ont l'obligation d'être inscrits au tableau de leur ordre professionnel;

Attendu que les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ont l'obligation d'être inscrits au tableau de leur ordre professionnel;

Attendu que certains membres du conseil multidisciplinaire ont l'obligation d'être inscrits au tableau de leur ordre professionnel.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'adopter la politique révisée *DSM-200 001-02 Obligation d'appartenance à un ordre professionnel*, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Politique sur la gestion documentaire

RÉSOLUTION

CA-2021-70 Adoption de la *Politique sur la gestion documentaire*

Attendu qu'en vertu de l'article 6 de la Loi sur les archives (RLRQ, chap. A-21.1), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue doit adopter une politique de gestion de ses documents actifs et semi-actifs;

Attendu qu'il est dans l'intérêt du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue de développer un système de gestion documentaire efficace, uniforme et intégré qui lui permettra de maximiser l'utilisation de son actif documentaire et de prendre des décisions plus éclairées.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'adopter la révision de la *Politique sur la gestion documentaire*, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Politique *Non-réutilisation du matériel médical à usage unique*

RÉSOLUTION

CA-2021-71 Adoption de la politique *Non-réutilisation du matériel médical à usage unique*

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue désire préciser les orientations sur l'utilisation du matériel médical à usage unique;

Attendu que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue désire offrir du matériel sécuritaire dans le cadre d'une prestation sécuritaire de soins aux usagers.

Attendu qu'Agrément Canada exige une politique organisationnelle sur la non-réutilisation du matériel médical à usage unique.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'adopter la politique *Non-réutilisation du matériel médical à usage unique*, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Politique *Utilisation des appareils de télécommunications sans fil*

RÉSOLUTION

CA-2021-72 Adoption de la politique *Utilisation des appareils de télécommunications sans fil*

Attendu que la politique *Utilisation des appareils de télécommunication sans fil* du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est conforme aux orientations et aux lois du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du Conseil canadien des normes;

Attendu que les aspects légaux de cette politique ont été validés par les services juridiques du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue;

Attendu que l'ensemble des membres de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a été consulté et que les commentaires ont été pris en compte;

Attendu que les représentants des différentes directions ont été consultés lors de la rédaction de la politique;

Attendu la recommandation d'adoption par le comité de direction du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue lors de la rencontre du 30 juin 2021;

Attendu que la politique doit être approuvée par le conseil d'administration avant son entrée en vigueur.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'adopter la politique *Utilisation des appareils de télécommunication sans fil*, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Protocole *Intervention et suivi étroit auprès d'une personne vulnérable au suicide*

RÉSOLUTION

CA-2021-73 Adoption du protocole *Intervention et suivi étroit auprès d'une personne vulnérable au suicide*

Attendu que le protocole est une révision du protocole adopté en 2017;

Attendu qu'il répond aux objectifs fixés par le comité de coordination en prévention du suicide;

Attendu que le protocole est recommandé par le comité de direction.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'adopter le protocole *Intervention et de suivi étroit auprès de la personne vulnérable au suicide*, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 Démission au comité consultatif de la Vallée-de-l'Or

RÉSOLUTION

CA-2021-74 Acceptation de la démission d'un membre au comité consultatif de la Vallée-de-l'Or

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission de Mme Danielle Lacroix à titre de membre du comité consultatif de la Vallée-de-l'Or.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.7 Démissions de médecins

RÉSOLUTION

CA-2021-75 Démissions de médecins

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) qui stipule qu'un médecin peut cesser d'exercer sa profession dans un établissement par choix ou à la suite du non-renouvellement de sa nomination;

Attendu le processus d'harmonisation régionale associé aux renouvellements des titres et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue apportant certaines modifications au processus;

Attendu la récente Loi modifiant l'organisation de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. 0-7.2), qui a provoqué une réflexion personnelle du médecin relié à son offre de service;

Attendu l'article 255 de la LSSSS qui stipule que le conseil d'administration peut autoriser un médecin ou un dentiste à cesser d'exercer sa profession dans le centre sans préavis ou à la suite d'un préavis de moins de 60 jours s'il juge que son départ n'a pas pour effet d'affecter la qualité ou la suffisance des services médicaux ou dentaires offerts à la population desservie par le centre.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission des médecins suivants :

Médecins			
RLS	Spécialité	Nom, prénom (numéro pratique)	Date d'effet de la démission - retraite
VD	Radiologie diagnostique	Oxengendler, Yelena (1-19769)	11 juillet 2021
VM	Médecine de famille	Lefebvre, Diane (1-01371)	6 novembre 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.8 Auditeurs externes pour l'exercice financier 2021-2022

RÉSOLUTION

CA-2021-76 Nomination des auditeurs externes pour l'année financière 2021-2022

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a sollicité, par appel de candidatures, des firmes comptables ayant leur bureau dans la province de Québec;

Attendu qu'un comité d'évaluation a effectué l'analyse des appels d'offres;

Attendu qu'à la suite de l'analyse de l'appel d'offres, la firme MNP a été retenue pour un mandat de quatre ans, renouvelable chaque année, à compter de l'exercice 2019-2020.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

De nommer la firme MNP pour l'audit externe de l'année financière 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.9 Rehaussement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) 2021-2022

RÉSOLUTION

CA-2021-77 Approbation de la répartition budgétaire du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires en appui à la mission globale des organismes communautaires

Attendu qu'une somme supplémentaire de 604 758 \$ est dédiée au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et doit être versée à la mission globale des groupes;

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confie au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue la responsabilité du financement des organismes communautaires selon les dispositions des articles 336 et 337 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (RLRQ, c. S-4.2);

Attendu que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue reconnaît l'action, l'implication et la participation des organismes communautaires en santé et services sociaux pour l'amélioration de la qualité de vie de la population;

Attendu que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a procédé à l'analyse des demandes de rehaussement déposées par les organismes communautaires pour 2021-2022;

Attendu que tous les groupes ont été évalués pour constater leur respect des règles d'admissibilité du PSOC pour 2020-2021, notamment en regard du respect de la Convention de soutien financier et du montant demandé dans le formulaire de rehaussement;

Attendu qu'il a été convenu en comité de partenariat qu'exceptionnellement pour la réalisation de cet exercice de rehaussement 2021-2022 certains organismes ont obtenu une reconnaissance d'un rayonnement supra territorial ou régional.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

De verser, pour 2021-2022, dans le cadre du rehaussement du PSOC, la somme totale de 604 758 \$ pour le financement en appui à la mission globale des organismes communautaires.

ORGANISME	CATÉGORIE	AJOUT 2021-2022
AIDE ET ENTRAIDE BÉNÉVOLE		
Amis de l'envol		717\$
Centre Bénévole Uni-Joie		400\$
Comité de bénévoles des Coteaux		314\$
Comité Main dans la main de La Corne		869\$
Corporation Alliance des générations		698\$
Diabète de Val-d'Or		472\$
Popote roulante d'Amos inc.		338\$
Popote roulante de Val-D'Or		504\$
AIDE ET ENTRAIDE		
Association des aidants naturels		5 943\$
Association de la fibromyalgie de l'Abitibi-Témiscamingue		5 045\$
Association de parents PANDA Abitibi-Témiscamingue		5 696\$
Au sein des femmes		5 734\$
Centre Bernard-Hamel		5 000\$
Centre d'action bénévole l'Amicale		5 000\$
Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or inc.		5 000\$
Centre de bénévolat Lac-Témiscamingue		5 000\$
Corporation de développement communautaire Universeau		5 000\$
Coup de pouce communautaire Malartic		5 195\$
Fraternité St-Michel inc.		2 582\$
Grands Frères/Grandes Sœurs de l'Abitibi-Ouest		5 280\$
Grands Frères/Grandes Sœurs de Rouyn-Noranda		5 282\$
Groupe d'action bénévole en maintien à domicile d'Abitibi-Ouest		4 056\$
Groupe d'entraide aux aînés		5 000\$
Indépendance 65 + inc.		5 170\$

Maison St-André Abitibi-Ouest	5 000\$
Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue	5 000\$
Pilier - Association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue (ATCAT)	5 757\$
Projet jeunesse St-Michel inc.	5 000\$
Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue	5 000\$
Regroupement des proches aidants d'Abitibi-Ouest	5 275\$
Regroupement des proches aidants Rouyn-Noranda	5 000\$
Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT)	5 000\$
Ressource d'aide et services pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec	6 638\$
Société Alzheimer de l'Abitibi-Témiscamingue	5 000\$
Société Alzheimer de la Vallée-de-l'Or	6 947\$
Société de la Sclérose en plaques d'Abitibi-Témiscamingue	6 377\$
Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue	5 000\$
MILIEU DE VIE ET SOUTIEN DANS LA COMMUNAUTÉ	
Actia (L')	7 033\$
Aile brisée (L)	7 551\$
Association des parents d'enfants handicapés du Témiscamingue	5 000\$
Association Place au Soleil	8 588\$
Association des personnes handicapées de Témiscaming	8 585\$
Bouée d'Espoir inc. (La)	6 458\$
Centre de femmes l'ÉRIGE	5 000\$
Centre d'intégration physique l'Envol	6 796\$
Centre de jour Les Intrépides	5 000\$
Centre La Mésange (Le)	8 341\$
Centre de prévention du suicide d'Abitibi-Ouest	28 591\$
Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda inc.	5 000\$
Centre de prévention du suicide de Senneterre	8 581\$
Centre de prévention du suicide Amos	6 583\$
Centre de prévention du suicide du Témiscamingue	7 897\$
Centre de prévention du suicide de la Vallée-de-l'Or Inc.	6 087\$
Centre des ROSÉS de l'Abitibi-Témiscamingue	9 178\$
Centre entre femmes	5 000\$
Club de l'amitié des handicapés d'Abitibi-Ouest inc.	5 000\$
Club des handicapés de Val-d'Or	5 000\$
Comité de la condition féminine au Témiscamingue	5 000\$
Entretoise du Témiscamingue	5 000\$
Femmes Ressources	9 238\$
Groupe en toute amitié de Senneterre	8 586\$
Groupe Soleil de Malartic	8 791\$
Interlocal (L') de jeunes de la MRC de Rouyn-Noranda	9 238\$
Jeunesse Action Val-d'Or inc.	5 603\$
Le Repère	5 000\$
Les Marginales	12 513\$
Liaison 12-18 inc.	6 399\$
Maison des jeunes FRAD	7 641\$
Maison des jeunes du Témiscamingue inc.	6 191\$
Maison des jeunes La Sarre inc.	6 333\$
Manoir du chemin pour la sobriété	8 580\$
Mobilisation Espoir Jeunesse	9 643\$
Organisme régional de développement Éduco-Témis (ORDET)	6 881\$
Personnes handicapées d'Amos Région (PHAR)	6 904\$

Portail (Le)	6 231\$
Refuge jeunesse Malartic inc.	6 064\$
Rescousse (La)	6 456\$
Résilient (Le)	6 219\$
Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue (SAAT)	5 831\$
Soupape — Maison des jeunes inc.	6 020\$
Unité Domrémy de Val-d'Or inc.	5 937\$
Vie autonome Abitibi-Témiscamingue	6 051\$
HÉBERGEMENT	
Accueil d'Amos	6 357\$
Association pour l'intégration sociale (Rouyn-Noranda) inc.	14 905\$
Corporation de la maison répit-dépannage La Chrysalide	15 711\$
Maison 4 saisons du Témiscamingue	15 190\$
Maison du Compagnon de La Sarre	12 868\$
Maison du Soleil levant de Rouyn-Noranda	11 300\$
Piaule de Val-d'Or inc.	5 176\$
Résidence d'hébergement la Chaumière	17 164\$
Trait d'union de La Sarre	10 591\$
REGROUPEMENT RÉGIONAL	
Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue	8 588\$
TOTAL	604 758 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.10 Suivi de l'équilibre budgétaire – Rapport trimestriel 617

RÉSOLUTION

CA-2021-78 Adoption du rapport financier trimestriel, période 3 de l'année 2021-2022

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue doit produire le rapport financier trimestriel à la période 3 de l'année financière 2021-2022 et que ce rapport doit être adopté par le conseil d'administration;

Attendu la recommandation du comité de vérification du 14 septembre 202.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'adopter le rapport financier trimestriel à la période 3 de l'année financière 2021-2022 du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. McLaren rappelle le fonctionnement de la période de questions.

- Mme Mindie Fournier, directrice de l'amélioration continue chez PLC à Senneterre et citoyenne de la municipalité de Senneterre : Nous aimerions savoir si le CISSS portera la responsabilité si jamais leur décision de fermeture de l'urgence de Senneterre

occasionnait des conséquences graves chez un usager. Aussi, nous aimerions que le CISSS cesse la désinformation en ce qui a trait au moral du personnel soignant de Senneterre puisque ce dernier est heureux. En terminant, nous aimerions inviter Mme Roy ainsi que toute son équipe à venir sur place afin de réaliser l'ampleur des conséquences possibles si le service de l'urgence du CLSC ferme. Pour ma part, en tant que fille, conjointe, amie et collègue, je ne pourrais pas me pardonner de ne pas avoir tout essayé pour trouver une solution à cette décision qui pourrait avoir des conséquences graves sur la qualité de vie d'une personne qui m'est chère.

Mme Roy remercie Mme Fournier et prend quelques instants pour revenir sur la situation particulière de la fermeture partielle de l'urgence de Senneterre. Elle mentionne également l'importance qu'une information juste et complète soit diffusée à l'ensemble de la population.

Dans les éléments qui circulent présentement, on entend qu'il y aurait déplacement d'utilisateurs seulement. Mme Roy rappelle que le plan de contingence est fait dans un objectif de s'assurer de déplacer le personnel vers les services critiques de l'organisation, et que cela aura un impact sur d'autres services. Donc, plusieurs ressources seront déplacées dans les prochaines semaines afin de consolider les services les plus critiques de l'organisation. Avec le nombre requis d'infirmières en région, le fait d'être heureux au travail n'entraîne pas la décision de maintenir une offre de service pour un secteur particulier de la région. La population de Senneterre bénéficie actuellement des services à Senneterre, mais également des services critiques dans la MRC de la Vallée-de-l'Or ainsi que dans d'autres installations de la région. C'est donc pour toute la population régionale qu'on doit s'assurer d'une offre de service essentielle et maintenir la qualité et la sécurité des services. De façon historique, le centre de service de Senneterre offre des services 24 h/24, 7 jours/7, pour accueillir certaines urgences, mais il n'est pas reconnu comme un centre d'urgence ni comme un centre de stabilisation pour la traumatologie. C'est 16,8 visites par 24 h à Senneterre depuis les dernières années, dont 80 % sont planifiées, ce qui correspond davantage à une offre de service d'une clinique médicale. C'est un service important pour la population, qui est historique, et que l'on souhaite conserver; malheureusement, sur une base temporaire, on se doit de faire des diminutions, même significatives, sinon ce sont les services plus critiques qui sont compromis. Il y a aussi une réalité de temps supplémentaire qui est observé à l'installation de Senneterre, et même un taux historique en période estivale de 30 %, ainsi que de la main-d'œuvre indépendante à 40 %.

Mme Roy reconnaît et apprécie l'engagement et la mobilisation de la population de Senneterre, malheureusement, les choix difficiles actuels amènent à devoir faire une fermeture partielle des services 24 h/24 et 7 jours/7. Il y aura par contre maintien des services de soutien à domicile, de l'offre de service de santé courant, et, pour toute la région, des milieux de vie CHSLD et en CLSC. C'est le manque de personnel qui amène la direction de l'établissement à faire ce choix et la situation sera rétablie lorsque le personnel requis sera en place. La responsabilité populationnelle du CISSS s'étend à toute la région et à toute la population, y compris celle de Senneterre; il est du devoir des dirigeants d'assurer une offre de service sécuritaire, en tenant compte des ressources disponibles et des trajectoires qui seront mises en place.

Mme Roy rappelle qu'une question/réponse sera diffusée dès demain pour l'ensemble de la population afin de répondre aux différentes préoccupations par rapport au plan de contingence.

Mme Fournier dit comprendre la vision globale et régionale, mais que l'inquiétude est davantage pour le territoire à couvrir. Elle aimerait savoir qui a été consulté pour le plan de contingence?

Mme Roy rappelle la démarche en cours depuis les derniers mois. Il y a constitution d'un comité formé de l'ensemble des instances cliniques de l'organisation, soit le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le département régional de médecine générale (DRMG), toutes les directions cliniques ainsi que les coordonnateurs médicaux des réseaux locaux de services qui représentent chaque territoire de la région. Également, des rencontres ont lieu depuis plusieurs mois ainsi que des consultations et activités de *brainstorm* avec les équipes cliniques et les représentants désignés pour apporter les informations nécessaires à la prise de décision. C'est plus d'une centaine d'heures d'analyse afin de considérer l'ensemble des projets de réorganisation.

CA-2021-12-08 TABLEAU DE BORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Maggy Vallières présente le suivi des indicateurs du tableau de bord de gestion du conseil d'administration, dont la plupart font référence au 31 mars 2021 étant donné la difficulté d'avoir les données du début de l'année. Les éléments suivants sont soulevés :

- Nombre moyen d'utilisateurs NSA au 27 août : augmentation à Rouyn-Noranda et Ville-Marie, stable pour les autres installations;
- Pourcentage d'utilisateurs couchés sur civière avec un séjour supérieur à 24 heures : similaire à l'année dernière;
- Pourcentage des patients traités par chirurgie oncologique dans un délai de 28 ou 56 jours : en deçà des cibles;
- Nombre de demandes de chirurgies en attente depuis plus de 6 mois : il pourrait y avoir une augmentation des chirurgies électives;
- Taux d'heures d'assurance salaire : légère augmentation (22 %);
- Taux d'absences globales : légère augmentation (41 %) à la période 5;
- Gestion des risques : 11 135 déclarations, légère augmentation pour ce qui est des erreurs de médicaments;
- Prévention et contrôle des infections : taux minimal de 0,66 % grâce au lavage des mains;
- Plaintes : elles concernent principalement l'accessibilité et quelques-unes seulement ont été traitées en plus de 45 jours;
- Main-d'œuvre indépendante : taux de 8,52 %, ce qui est similaire à l'année passée.

Mme Roy précise que des impacts devraient être observés sur les délais dans les prochains mois en raison de la pénurie de main-d'œuvre. On souhaite maintenir le maximum de services à domicile en fonction des ressources disponibles, afin de repérer les déconditionnements et détériorations des états de santé et intervenir en amont, permettant d'éviter des visites à l'urgence et des hospitalisations. Le délai augmente pour ce qui est des chirurgies électives, mais les impacts sont diminués au minimum en considération des employés disponibles.

CA-2021-12-09 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021 – COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Dépôt du rapport d'activités 2020-2021 du comité de gestion des risques. Un suivi sera fait au comité de vigilance et de la qualité.

CA-2021-12-10 SITUATION FINANCIÈRE

Mme Nancy Morin fait état de la situation financière. Au 14 août 2021, le déficit était de 15 M\$ alors qu'en date d'aujourd'hui il est de 25 M\$. À noter que le déficit en lien avec l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante est similaire à l'année dernière.

CA-2021-12-11 PLAN D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (PEB)

Mme Nancy Morin rappelle qu'à la demande du MSSS, l'établissement est tenu de produire un PEB.

RÉSOLUTION

CA-2021-79 Adoption du plan d'équilibre budgétaire (PEB)

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue a déposé un budget comprenant un montant de 3,9 M\$, imputé aux charges non réparties, dont le détail des mesures de redressement afin de viser l'atteinte de l'équilibre budgétaire devra être transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour septembre 2021.

Sur PROPOSITION de Jean-Yves Poitras, appuyée par Madeleine Paquin

Il est proposé **d'adopter** le plan de retour à l'équilibre budgétaire 2021-2022, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-12-12 ÉTAT DE SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Sylvie Latulippe informe que la vaccination obligatoire pour le personnel de l'établissement entre en vigueur le 15 octobre. À ce jour, le décret n'a pas encore été transmis aux établissements. Les zones vulnérables ont été identifiées et des plans de contingence sont en cours. Le personnel doit être adéquatement vacciné, soit deux vaccins reçus et la dernière dose doit avoir été reçue depuis sept jours ou plus. Le taux global de vaccination est de 91 %, soit FIQ 93 %, CSN 89 %, SCFP 90 %, APTS 91 %, pharmaciens 97 % et cadres 99 %. Pour le personnel ayant reçu une seule dose, le taux global s'élève à 95 %, soit FIQ 96 %, CSN 93 %, SCFP 95 %, APTS 96 %, pharmaciens 100 % et cadres 100 %. À partir de ces données, un outil a été élaboré pour connaître les secteurs d'activités qui seront fragilisés. La semaine dernière, des cliniques mobiles ont été déployées, ce qui a permis d'atteindre des gens qui n'avaient pas reçu de vaccins. Les agences de main-d'œuvre indépendante nous transmettront le portrait de leur personnel d'ici le 15 octobre. Un portrait exact sera présenté à la prochaine séance de conseil d'administration.

Pour la période du 18 juillet au 14 août (période 5), voici les données concernant les ressources humaines :

- Nombre de départs : 108 (568 au cumulatif);
- Nombre d'embauches : 58 (919 au cumulatif);
- Taux d'absence global : 40,75 % (34,01 % au cumulatif);
- Taux d'assurance salaire : 10,14 % (9,10 % au cumulatif);
- Taux de roulement : 1,63 % (1,24 % au cumulatif);
- CNESST : 1,05 % (1,11 % au cumulatif);
- Taux de temps supplémentaire : 6,50 % (6,20 % au cumulatif);
- Main-d'œuvre indépendante : 8,9 % (8,04 % au cumulatif);
- Temps supplémentaire obligatoire : 0,60 % (4,36 % au cumulatif).

Pour ce qui est de la main-d'œuvre, c'est 784 postes vacants au CISSSAT, dont :

- 271 postes d'infirmières;
- 74 postes d'infirmières auxiliaires;
- 90 postes de catégorie 2 (préposés aux bénéficiaires, auxiliaires aux services de santé et sociaux);
- 61 postes de catégorie 3 (personnel de bureau);
- 129 postes de catégorie 4 (techniciens et professionnels sociaux);
- 159 postes répartis dans d'autres titres d'emplois.

Mme Roy ajoute que le plan de contingence actuel prend en considération le manque de main-d'œuvre des autres titres d'emplois.

CA-2021-12-13 RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES PLAINTES DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Du 1^{er} avril au 30 juin 2021, six plaintes ont été reçues, dont une plainte recevable pour laquelle une enquête est en cours. Le cumulatif pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin inclusivement est de onze plaintes reçues, dont une recevable. En amont, 57 interventions ont été faites auprès des équipes des réseaux locaux de services. Des agents de proximité en ressources humaines ont été mis en place pour du soutien en climat de travail au sein des équipes.

CA-2021-12-14 SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

M. Stéphane Lachapelle fait le suivi de l'état d'avancement des projets d'infrastructure de l'établissement :

- Aménagement du centre de soins ambulatoire à Rouyn-Noranda;
- Agrandissement et réaménagement de l'Hôpital de Ville-Marie;
- Maison des aînés de Macamic;
- Centre régional de radio-oncologie à Rouyn-Noranda;
- Programme fonctionnel et technique (PFT) de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital d'Amos;
- Imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'Hôpital d'Amos;
- Mise aux normes des salles blanches de l'Hôpital d'Amos;
- Aménagement du centre de soins ambulatoires à La Sarre;
- Maisons des aînés et alternatives à Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Palmarolle;
- PFT de l'Hôpital de Val-d'Or – GMF-U;
- Centralisation des cuisines à Rouyn-Noranda.

CA-2021-08-15 AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée aura lieu le 23 septembre 2021 en Webinaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

De lever la séance à 11 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Caroline Roy,
secrétaire

Claude N. Morin,
président

Adopté le 11 novembre 2021